



Accusé de réception en préfecture
02B-24200354-20180723-CONS-AG-18-088
-DE
Date de réception préfecture : 27/07/2018

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 23 juillet 2018

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : création de postes au tableau des effectifs – tableau annuel d'avancement 2018

L'an Deux Mille dix-huit, le 23 juillet à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI.

ETAIENT PRESENTS :

Serena BATTESTINI, Jean BIAGGINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Emmanuelle DE GENTILI, Pierre-Noël LUIGGI, Jean-Joseph MASSONI, Julien MORGANTI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Lucien NATALI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Jacques PADOVANI, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Céline SIMONI PIACENTINI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Noël VALERY, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Paule HOUEMER	à	Jean ZUCCARELLI
Mattea LACAVE	à	Ivana POLISINI
Marie-Dominique CARRIER	à	Linda PIPERI
Jean-Louis MILANI	à	Jean-Jacques MASSONI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Marie-Dominique GIAMARCHI	à	Céline SIMONI PIACENTINI
Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGO
Guy ARMANET	à	Henri POYET

QUORUM : 21

ABSENTS :

Angèle BRUNINI, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Valérie BIANCHI, Thérèse LORENZI, Etienne PERFETTI, Jean-Michel SAVELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

OBJET : création de postes au tableau des effectifs – tableau annuel d'avancement 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu le tableau annuel d'avancement de grade 2018 ;

Considérant la nécessité de créer les emplois suivants, en raison des avancements de grade liés au tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2018 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 11 juin 2018 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE
(A l'unanimité)**

De modifier le tableau des effectifs par la création des postes suivants :

Filière administrative : création de 8 emplois permanents à temps complet

- 1 poste Responsable de la cellule assurance patrimoine au grade d'attaché principal
- 1 agent de caisse au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 1 assistant de gestion administratif au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 1 assistant de gestion de commande publique au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 2 assistants de gestion administrative au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 2 assistants de gestion budgétaire et comptable au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Filière animation : création de 3 emplois permanents à temps complet

- 1 animateur voile au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe
- 1 animateur tennis au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe
- 1 Maître-Nageur-Sauveteur au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

OBJET : création de postes au tableau des effectifs – tableau annuel d'avancement 2018

Filière Technique : création de 16 emplois permanents à temps complet

- 5 postes d'agent technique de structure au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 2 postes d'agent de conduite et collecte au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 2 postes d'agent de collecte au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 3 postes d'agent de conduite au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 3 agents de caisse au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 1 responsable des surveillants de collecte au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

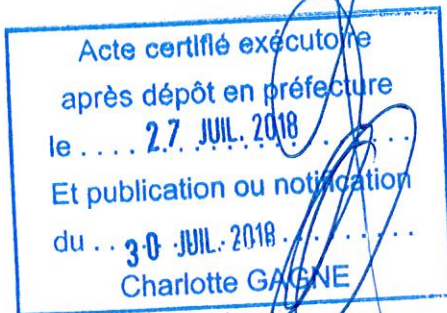
AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI